

PLEUDIHEN

Village



ESPACE INFO → ENERGIE du Pays de Dinan

07/04/2017 n°1895

www.pleudihen.fr

L'espace INFO → ENERGIE du Pays de Dinan propose un service de conseils **gratuits, neutres et indépendants**. Destiné au grand public, c'est un service financé par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et le Conseil Régional de Bretagne.

Vous avez un projet de construction, de rénovation, des questions sur l'isolation thermique, les systèmes de chauffage, les énergies renouvelables, la réglementation, les labels de performance... Vous souhaiteriez avoir une idée des investissements et connaître les aides financières existantes ?

Alors n'hésitez pas à prendre contact avec votre conseillère au **02.96.87.42.44** du **lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30** ou à l'adresse mail : infoenergie@pays-de-dinan.org.

Vous pouvez également prendre rendez-vous avec votre conseillère **Nathalie Morel** dans les locaux du Syndicat mixte du Pays de Dinan au **5, rue Gambetta à Dinan** du **lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30**.

Infos ENERGIE !

Certificats d'économie d'énergie «Coup de pouce économies d'énergie »

Ce dispositif, lancé le 23 février 2017, va permettre aux ménages, sous conditions de ressources, de bénéficier jusqu'au 31 mars 2018 d'une prime exceptionnelle pour les aider à financer certains travaux d'économies d'énergie. Ce dispositif a pour objectifs d'accélérer la rénovation énergétique et de lutter contre la précarité énergétique.

La charte prévoit des primes d'au moins 800€ pour le remplacement d'une chaudière individuelle par une chaudière neuve au gaz ou au fioul à haute performance énergétique ; 100€ pour l'installation d'un programmateur centralisé pour radiateurs électriques ; 50€ pour l'installation d'un radiateur électrique à régulation électronique à fonctions avancées ; 1300€ pour le remplacement d'une chaudière individuelle par une chaudière neuve biomasse de classe 5.

Pour en savoir plus : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/cee-coup-pouce-economies-denergie>

Ravalement de façade, rénovation de toiture, aménagement de pièces pour les rendre habitables - Quand devez-vous isoler ?

Dans le cas de ces travaux, il peut être obligatoire depuis le 1er janvier 2017 de coupler les travaux prévus avec des travaux d'isolation thermique.

Pour connaître les bâtiments, les travaux concernés par l'obligation ainsi que les dérogations (contraintes économiques, juridiques, techniques, architecturales), l'ADEME a sorti un guide : <http://www.ademe.fr/ravalement-renovation-toiture-amenagement-pieces>

Le décret peut être consulté à l'adresse suivante :

www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2016/5/30/2016-711/jo/texte

CEREMONIE COMMEMORATIVE : Dimanche 30 avril 2017, la France rendra l'hommage traditionnel aux victimes et aux héros de la Déportation. En ce 72^{ème} anniversaire de la libération des camps de déportation et du retour des déportés, la cérémonie officielle aura lieu : à **11h30, à la Stèle « Louis Sellin »** (derrière la Mairie).

CONSEIL MUNICIPAL : VENDREDI 7 AVRIL 2017, à 20h30 – salle d'Honneur de la mairie.

CENTRE CULTUREL-BIBLIOTHEQUE

bimpleudihen@wanadoo.fr

02.96.88.20.55

BIBLIOTHEQUE

Lundi		14h-18h
Mardi	9h-12h30	
Mercredi	9h-12h30	14h-17h30
Jedi		14h-17h30
Vendredi	10h-12h30	
Samedi	9h-12h30	

Infos pratiques

Sapeurs-pompiers : 112 ou 18 (d'un fixe)

Médecin : 15

Pharmacie : 3237

Assistante sociale : RDV au 02.96.80.00.80

Association « Soleil et Sourires » : contact Pleudihen : 02.96.83.20.75

Ambulances de La Rance : 02.96.83.38.64

Conciliateur de justice : permanence le **jeudi** de 14h à 16h30 en mairie de Pleudihen (☎ 02.96.83.20.20)

Taxi LEMOINE : 06.08.54.09.22

MARCHE HEBDOMADAIRE

Tous les mardis entre 9h et 13h sur la place de la Mairie.

TRI SELECTIF (sacs jaunes) - Prochain ramassage dans les villages (tous les 15 jours – semaine paire) : **mardi 18 avril**. Dans le bourg : **tous les mardis**.

1917 : « Les médecins à Pleudihen ». (Suite du PV n°1871 du 21 octobre 2016 : « Avis de Monsieur le Docteur BRAULT ».)

« L'an mil neuf cent dix-sept, le 8 du mois d'Avril, le Conseil municipal de la commune de Pleudihen s'est réuni à la maison commune en session ordinaire.

Etaient présents : Messieurs Pommeret François, Maire, Chevestrier Mathurin, adjoint, Flaud F^{cois}, Pépin Jean, Huet Mathurin, Hulaud F^{cois}, Magdelaine F^{cois}, Brouard Félix, Brebel Eugène.

Les membres présents formant la majorité, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

Monsieur Chevestrier M^{rn} est nommé secrétaire.

Sur la proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal adresse le témoignage de sa reconnaissance à M^r le Docteur BRAULT pour tous les services qu'il a rendus pendant son séjour à Pleudihen, en donnant les soins les plus dévoués aux malades de la Commune.

Monsieur le Maire expose ensuite au Conseil municipal que : « par suite du départ prochain de M^r le Docteur BRAULT qui doit rejoindre son corps (régiment) le 27 Avril. La Commune de Pleudihen va se trouver de nouveau sans médecin, ce qui va occasionner un grave préjudice aux petits fermiers et aux petits propriétaires, non-inscrits sur la liste d'assistance médicale, pour lesquels c'est une ruine de faire venir les médecins de 12 kilomètres.

La Commune de Pleudihen compte 3193 habitants (*). Elle avait avant la guerre 3 médecins.

Les Communes voisines sont aussi privées de médecin.

Les plus près résident à Dinan, soit à 12 Kilomètres.

La Commune possède un hospice de vieillards qui, à chaque instant, ont besoin du secours d'un médecin. De plus, aucune sage-femme ne réside à Pleudihen, les plus proches sont à Dinan. »

A la suite de cet exposé de Monsieur le Maire sur la situation dans laquelle va se trouver la Commune de Pleudihen, le Conseil, à l'unanimité des membres présents, prie Monsieur le Préfet, de bien vouloir, dans l'intérêt des malades de l'importante commune de Pleudihen et des Communes voisines, user de toute son influence près de M^r. le Général commandant la 10^{ème} Région militaire, afin qu'il veuille bien envoyer en sursis, dans la commune de Pleudihen, le plus âgé de ses anciens médecins, le Docteur NOURY, ou à son défaut un médecin mobilisé. »

« L'ensemble des sujets prévus ayant été abordés, la séance est levée et tous les membres du Conseil, présents, apposent leur signature. »

(*) Rappel sur l'évolution de la population de Pleudihen: Voir Bulletin municipal n° 2 de l'année 2011.

Après la séparation de Saint-Piat en 1811 puis de La Vicomté en 1878, la population de Pleudihen était encore de 3825 habitants. Au lendemain, de la guerre 14-18 et après la grippe espagnole, notre commune comptait encore 3093 habitants. Le déclin de la population s'est prolongé jusqu'en 1968 où le nombre d'habitants n'était plus que de 2318. Nous comptons alors 992 logements dont 760 résidences principales. En 2010, nous recensons 2799 habitants pour 1473 logements dont 1157 résidences principales. Aujourd'hui, notre commune compte 2817 habitants.

Le comité de rédaction : I. Malabeux et J. Reungoat.

STADE PLEUDIHENNAIS

- **Vendredi 07 Avril - Chpt FOOT LOISIR. Journée : 18. Seniors (30 Ans et +)** reçoivent le FC DOLO Entente des Lacs, à 21h. T synth.
- **Samedi 08 Avril - Chpt Jeunes de LIGUE. Journée : 12 retard. U 15 A (PH)** se déplacent au Stade BRIOCHIN 2, à 15h30. **Chpt Jeunes de DISTRICT. (Vacances scolaires). U 17 A (D1) : Coupe Crédit Agricole - 1/8 ème de Finale.** Se déplacent à l'US LANVALLAY Foot 1, à 15h30. **U 18 B (D2) ;** Voir avec les encadrants pour toute la catégorie. **U 15 B (à 8). Football à 8 de DISTRICT. (Vacances scolaires). U13 (N1) ;** Voir avec les encadrants pour toute la catégorie. **U12 (N2), (N3), U12/13 (mixte). Ecole de Football. (Vacances scolaires). U11 A-B** reçoivent l'EA de GUINGAMP et le FC DINAN LEHON, de 10h à 12h. **U10 A-B** se déplacent au FC DINAN LEHON et à l'US BRUSVILY de 14h à 16h. **U10/11** se déplacent à l'ALS TRELAT TADEN de 14h à 16h. **U9 (5 équipes), U8 (3 équipes), U6/7(5 équipes) ;** Voir avec les encadrants.
- **Dimanche 09 Avril - Chpt SENIORS de LIGUE et de DISTRICT. Journée : 19. Seniors A(DRH)** reçoivent l'AS JC St MALO 1, à 15h30. T synth. **Seniors B (D1)** reçoivent l'US TREMOREL 1, à 13h30. T synth. **Seniors C (D3)** se déplacent au FC PLELAN VILDE 3, à 13h30. **Seniors C (D4)** se déplacent à l'AS PLUMAUDAN 2, à 13h30.

SERVICE JEUNESSE

Vacances de Printemps (du lundi 10 avril au vendredi 21 avril). Ouverture de l'accueil de loisirs (3 – 12 ans) et de l'espace ados (collégiens – lycéens).

Programme ESPACE ADOS :

- Mardi 11 avril - RDV 13h30. Fin 16h15. Sortie laser game. 12€.
- Mercredi 12 avril - RDV 12h45. Fin 16h30. Sortie chars à voile. 14€.
- Vendredi 14 avril - RDV 12h30. Fin 16h. Wakeboard, wakeskate, ski nautique.. 12 €.
- Mardi 18 avril - RDV 13H15. Fin 16h45. Sortie bowling. 11€.
- Jeudi 20 avril – RDV 10h. Fin 12h45. Sortie karting. Prix 45€.

Renseignements : José Escanez 02.96.83.20.20 ou 06.68.19.26.42 ou pleudihen.jeunesse@orange.fr.

Les AMIS du PATRIMOINE

- **Dimanche 9 Avril : après-midi récréatif à 14h30 - salle des fêtes de la Vicomté sur Rance ;** Chant (chorale Ranceline) ; danse (les Alouettes) ; théâtre (les Feux de la rampe). Gratuit ; libre participation proposé par le club Tiphaine et les Amis du Patrimoine.
- **Randonnées :**
Vendredi 21 Avril : La pointe de Saint Suliac. 8 km. Départ 9h.
Dimanche 30 Avril : Le sentier du Guinefort. 9 km. Départ 14h30

COMITE de JUMELAGE

Vous avez entre 11 et 15 ans, vous êtes nés entre 2001 et 2005, la culture et la langue allemandes vous intéressent, ils nous restent quelques places pour partir à Herschbach cet été.... Le départ aura lieu le dimanche 16 juillet au soir et le retour le 27 juillet au matin: vous serez accueillis dans une famille allemande ayant un jeune de votre âge et vous participerez à de multiples et variées activités organisées par le Comité de Jumelage d'Herschbach. Vous vous engagez en retour à recevoir votre correspondant l'été prochain en 2018 à Pleudihen. C'est une opportunité de partir à moindre coût puisque le Comité de Jumelage de Pleudihen prend une partie de frais de transport à sa charge pour permettre à tous les intéressés de partir.

Si cela vous intéresse et/ou que vous souhaitez des renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à me contacter au 02.96.83.33.72.

Sandrine DENOUAL.

CENTRE CULTUREL - SALLE D'EXPOSITION

Jusqu'au 29 avril – exposition de Michel PERCEVAUX : « Influencé par les faïences couvrant les salons et pièces à vivre de la Tunisie où pendant ma jeunesse je passais des vacances en famille, puis impressionné par les faïences peintes couvrant les murs des maisons du Portugal, tout naturellement m'est venu le besoin de peindre les paysages de Bretagne sur des carreaux de faïence quitta à me laisser parfois influencer par des courants de peinture tels que le fauvisme, l'impressionnisme, le cubisme ou le naïf. »

Visible aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Vernissage : samedi 8 avril à partir de 11h.